

# FICHE PRODUIT

Date : 31/07/23



**Frange à lacets 120 cm** en coton 100 %



RÉF.	COND.	VOLUME (m <sup>3</sup> )	POIDS BRUT (kg)	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) ↓ ↓ ↓
0705126/2	○ 15	0.049	8.43	0.52	120 x12

## ECO BOX



PRODUIT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT  
Production textile 100% solaire

## DESCRIPTION

Frange de dépeussierage à lacets, en coton 100 %, dos polyester.

Le balayage à sec, réalisé avec des franges à plat et des supports spéciaux, est la méthode idéale pour collecter et piéger la poussière, contrairement aux balais domestiques ordinaires qui la soulèvent et qui la redéposent sur les sols et les surfaces. En coton 100 %, fibre naturelle issue du recyclage. Fil fin qui élimine efficacement les plus petites particules de poussière et de saleté, assurant d'excellents résultats de nettoyage.

Fabriqué en Italie.

Produit sans latex.

## APPLICATIONS

Recommandée pour le dépeussierage de tous types de sols.

## COMPOSITION

Fil : coton et autres fibres

Dos : polyester

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### ENTRETIEN ET AVERTISSEMENTS

Lire attentivement les instructions figurant sur l'emballage du détergent (température et dosage) avant le lavage. Il est recommandé d'utiliser du détergent textile ordinaire sans adoucissant. Pour le lavage, nous recommandons l'utilisation de filets.

### INSTRUCTIONS DE LAVAGE

Température de lavage MAX : 50°C. Blanchiment possible - Ne pas utiliser de chlore ou de javel. Pas de séchage en machine. Ne pas repasser. Ne pas nettoyer à sec. Ne pas utiliser d'adoucissant. Utiliser des détergents alcalins dont le pH est <11.

## FICHE PRODUIT

Date : 31/07/23

### DÉCLINAISONS

0705176/2 : Frange coton à lacets, 110 cm  
0705126/2 : Frange coton à lacets, 120 cm  
0705136/2 : Frange coton à lacets, 130 cm  
0705156/2 : Frange coton à lacets, 160 cm

### ARTICLES COMPLÉMENTAIRES

Réf. 0705271/PA : Support fixe 110 cm  
Réf. 0705221/PA : Support fixe 120 cm  
Réf. 0705231/PA : Support fixe 130 cm  
Réf. 0705251/PA : Support fixe 160 cm

### SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».